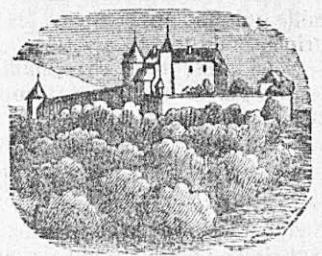




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 6.—
 . . . 6 mois » 3.—
 Étranger . 1 an » 10.—
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE
 Paraissant les mardi et vendredi.

ANNONCES
 Centen de Fribourg . 20 cts.
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . 30 »
 Réclames 50 »
 S'adresser à Publicitas,
 S. A. suisse de publicité.
 (Cercle catholique, 1er étage)

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9^h 12²⁷ (d.j. f. 15³⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷. BULLE, dép. 6-- 10³⁰ 13¹⁵ (13⁵⁰) 17⁵⁵

Réflexions d'un médecin abstinant sur l'option locale.

L'option locale est une question qui, depuis des mois, fait couler des flots d'encre. Si elle a rencontré déjà plusieurs adhérents, elle s'est fait par contre de nombreux ennemis, qui n'écoutent que la voix du bon sens.

Nous lisons dans la Suisse les lignes suivantes, émanant du Dr A. Wyss, et qui indiquent assez quelles directions doivent donner nos institutions à la jeunesse pour lutter contre le déplorable abus de l'alcool.

« Les arguments donnés par mon confrère, M. le Dr Lasserre, en faveur de l'option locale ne me semblent pas concluants. Je ne vois pas de quelle façon cette mesure boiteuse empêchera l'ivrognerie et diminuera la criminalité. Supposons que la ville de Genève vote l'interdiction des boissons alcooliques et que la commune de Plainpalais maintienne la liberté de consommation. Les seuls lésés par l'interdiction seront les cafetiers et restaurateurs de la ville, tandis que ceux de Plainpalais, voyant augmenter leur clientèle, se frotteront les mains de satisfaction. Et puis, suivant le hasard des circonstances, la même commune qui, aujourd'hui, grâce à une majorité d'occasion, aura voté l'interdiction pourra, quelque temps après, décréter à nouveau la liberté de consommation. Ce n'est donc pas l'option locale, quoi qu'en pense mon honorable confrère, abstinant comme moi, qui dépeuplera nos hôpitaux et nos prisons. Le remède contre l'alcoolisme, en tant que le fléau social, est ailleurs.

Développons de plus en plus, chez notre jeunesse, le goût des sports, des travaux et de la vie en plein air. Que nos autorités facilitent de toute manière, en y consacrant la part entière qui revient au canton de Genève — plus de 300,000 francs par an — sur les recettes du monopole fédéral de l'alcool, les colonies de vacances, les écoles en plein air, les sociétés sportives : football, courses de montagne, natation, canotage, etc. La création de jardins scolaires est vivement à désirer. Chaque école devrait avoir son jardin scolaire, comme cela existe déjà dans d'autres pays. Les écoliers y apprendraient à connaître, à cultiver et à aimer les plantes, fleurs et fruits utiles à notre estomac, agréables à notre palais ou délicieux à notre vue. Les travaux de jardinage sont un sport hygiénique excellent et autrement captivant que l'enseignement de l'espéranto, par exemple.

Le jeune homme qui aime les sports et les travaux en plein air ne sent plus le besoin de boire des boissons distillées. Pousser la jeunesse d'aujourd'hui, qui sera le peuple de demain, vers une saine et même exubé-

rante activité physique, lui faire aimer toujours plus la nature et la vie au grand air, voilà le meilleur, le vrai remède contre l'alcoolisme.

Nos autorités l'ont bien compris ainsi lorsqu'elles ont créé des stades et des places de jeu. Beaucoup reste encore à faire sous ce rapport. Encourageons-les et poussons-les à faire encore mieux à l'avenir. Que les adversaires de l'alcool soutiennent mieux encore que par le passé tous les efforts qui seront faits dans ce sens et ils auront contribué à la réalisation de leur but très juste bien mieux que par l'option locale, qui aura l'effet d'un emplâtre sur une jambe de bois. »

NOUVELLES SUISSES

Le rapport du Conseil fédéral sur les zones. — Le Conseil fédéral, ainsi que l'annonce la *National Zeitung*, a terminé le rapport relatif à la question des zones.

Le Conseil fédéral motive ainsi qu'il suit les conclusions auxquelles il est arrivé :

1. Le nouveau régime de bon voisinage établi par les arrangements du 7 août 1921 répond mieux aux conditions actuelles ; il s'étend à tout le territoire zonié y compris la grande zone sur laquelle jusqu'ici la Suisse ne possédait aucun droit ; il donne également à la population du canton de Genève, de la commune de St-Ginolph et du district de Nyon des possibilités plus étendues que celles dont elle jouissait jusqu'ici.

2. La Suisse par ses nouveaux règlements renonce, il est vrai, à l'exportation de marchandises de toutes sortes dans la petite zone, mais l'importance économique de ce territoire est minime ; la perte de ce droit est compensée par la possibilité d'exporter des marchandises dans tous les territoires de la zone indiqués dans les articles 5 et 6 de la convention.

3. Le nouveau régime reste dans la ligne des arrangements antérieurs. Par ce nouvel accord, le régime jusqu'ici en vigueur n'est pas abrogé, mais au contraire les clauses des traités de 1815 et 1816 y sont élargies. Certes, la convention accorde à la France de grands avantages, mais il n'était pas au pouvoir de la Suisse d'amener la France à laisser certaines dispositions en vigueur ou à faire certaines concessions.

En terminant, le Conseil fédéral recommande à l'Assemblée fédérale d'accepter la convention et de la soumettre au peuple conformément aux dispositions de la Constitution fédérale.

L'association patriotique « Philibert Berthelier », de Genève, a adressé à l'Assemblée fédérale une pétition motivée, lui demandant instamment de

ne pas accorder sa ratification à la convention franco-suisse du 7 août 1921 supprimant les zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex.

Vaud. — **Le chômage.** — La municipalité de Lausanne demande au Conseil communal une nouvelle somme de 350,000 francs pour l'ouverture de chantiers à l'usage des chômeurs, ce qui portera l'allocation totale à 764,000 francs.

— **Transports de moût.** — La gare de Morges a expédié cette année, pendant la période des vendanges, 357 fûts, soit au total 251,115 litres de moût. Elle en avait expédié 761, 724 en 1908, 0 en 1910, 7533 en 1913, 105,378 en 1916, 345,970 en 1918 et 394,021 en 1920.

Genève. — **Un frère assassiné sa sœur.** — Un drame de la folie s'est déroulé mercredi à Genève.

Marguerite Lovis, 25 ans, habitait avec son frère le sixième étage d'une maison de la rue Bonivard. Mercredi soir, après une courte, mais très violente scène, Lovis frappa sa sœur avec une telle sauvagerie que la malheureuse dut se réfugier sur le balcon où le forcené la rejoignit bientôt et lui brisa le crâne au moyen d'une chaise et l'acheva avec un couteau de cuisine. A l'arrivée des gendarmes, le meurtrier leur jeta à la figure les cervelles de sa victime. Arrêté avec l'aide des voisins accourus aux cris de la jeune fille, Lovis a été écroué à Saint-Antoine.

Zurich. — **Une épidémie de suicides à Zurich.** — Il ne se passe pas de semaines où l'on ne signale plusieurs suicides et cela autant chez les jeunes gens que chez les adultes. Tout récemment une jeune fille de 18 ans se faisait volontairement de graves blessures avec un revolver et samedi dernier encore, en rentrant chez lui, un adolescent qui avait perdu sa place par sa faute, se logeait une balle dans la tête.

Bâle. — **Péri dans les flammes.** — Un incendie a éclaté dans la fabrique de produits chimiques Geigy. L'employé Emile Schweizer a succombé dans les flammes.

A L'ÉTRANGER

FRANCE

Un attentat manqué.

La chancellerie de l'ambassade des Etats-Unis, à Paris, recevait, mercredi matin, une boîte de parfums adressée à M. Myron Herrick. La boîte fut portée au domicile de l'ambassadeur et fut placée dans sa chambre. Un domestique, ayant voulu ouvrir la boîte, une explosion se produisit, le blessant à une jambe et causant des dégâts matériels.

Le préfet de police et le procureur

de la République se sont rendus sur les lieux.

AMÉRIQUE

La paix germano-américaine signée.

C'est par 65 voix contre 20, c'est-à-dire 18 de plus que ne l'exige le règlement pour que la majorité des deux tiers des votants soit obtenue, que le Sénat américain a ratifié le traité de paix avec l'Allemagne et l'Autriche. Par suite de l'absence de trois sénateurs, le traité de paix avec la Hongrie a été ratifié par 36 voix contre 12.

PORTUGAL

Attentat à Lisbonne.

On mande de Lisbonne que M. Grande, président du conseil, et M. Santos Carlos Silva ont été victimes d'un attentat.

M. Lal, ancien ministre, a aussi été blessé.

Le coup d'Etat.

Jeudi matin, quelques coups de canons ont été entendus de la mer. Plusieurs personnalités ont été arrêtées.

Le président de la république portugaise, afin d'éviter une effusion de sang, a accepté la nouvelle réorganisation ministérielle présentée par le commandant Coello, qui présidera le nouveau cabinet et garde le portefeuille de l'Intérieur.

Tout est calme.

La légation de Portugal a déclaré jeudi à 17 h. 20 qu'un calme absolu règne au Portugal. La population a accepté partout la formation du cabinet Coello.

CANTON DE FRIBOURG

Tirage financier. — Au dernier tirage des séries des obligations de 15 fr. de l'emprunt de l'hôpital cantonal, les séries suivantes sont sorties :

357	434	1965	2190	2300	2340
2385	2899	3467	3496	3674	3880
3968	3977	4191	4482	4719	5418
5508	5686	6043	6248	6259	6464
6502	6776	7116	7300	7395	7825
8009	8212	8964	9075	9352	9539
9639	9657	9683	9715	9790	

Tirage des lots, le 15 novembre.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Ce matin, une nombreuse assistance accompagnait au cimetière de Riaz la dépouille mortelle de M. Alfred Bosson, ancien négociant. Depuis un certain nombre d'années, M. Bosson habitait Riaz, lieu d'origine de sa famille, où il vivait en sa maison paternelle.

Nous le rencontrions assez souvent à Bulle, où sa figure sympathiquement connue ne nous laissait jamais indifférents.

M. Bosson a élevé une gentille fa-

mille qui met en honneur les sages principes du travail.

Nous présentons aux familles atteintes par ce deuil nos sympathies et nos sincères condoléances.

* * *

La cloche funèbre nous annonçait ce matin le décès subit de M. Victor Næf, cordonnier en noire ville. Habitant Bulle depuis trente-six ans, le défunt y était avantageusement connu.

D'un tempéramment robuste, M. Næf a succombé aux suites d'une hémorragie. Il était âgé de 59 ans.

Le défunt était depuis plus de 30 ans un membre très dévoué de nos sociétés de chant la *Chorale* et l'*Espérance*.

A la famille en pleurs vont nos sympathies et nos condoléances émues.

Foire de la Saint-Denis.

— Si les affaires avaient marché de pair avec le temps, notre grande foire au bétail de 1921 pourrait être considérée comme la meilleure constatée jusqu'ici.

Malheureusement, les circonstances : renvoi de date à cause de la fièvre aphteuse, crise des changes, vague de baisse, etc., ont laissé incertains les marchands de bestiaux, les poussant même à rester dans les limites de la plus grande prudence. Les marchands étrangers ont fait défaut, cela se conçoit.

Les prix, très élevés, mardi matin, ont dû fléchir, les acheteurs s'abstenant. Cependant, il s'est conclu de nombreuses ventes durant l'après-midi.

Mercredi, le champ de foire ne présentait loin pas l'animation de la veille. Il s'est, malgré cela, conclu bien des marchés. Les prix oscillaient pour une bonne vache entre 1400 et 2200 fr. Quelques vaches de choix ont quand même atteint le chiffre de 3000 fr.

Quelques chiffres encore.

La statistique communale a enregistré mardi l'amenée de 53 taureaux et 553 vaches ; mercredi il a été amené 8 taureaux et 294 vaches.

Les expéditions se sont réparties comme suit :

mardi,	40 wagons,	204 têtes ;
mercredi,	34 " "	154 " "
jeudi,	6 " "	7 " "
80 wagons 365 têtes.		

Ces chiffres représentent environ un cinquième des expéditions antérieures.

C'est donc une foire très médiocre. Jeudi a amené une animation considérable en ville.

Après avoir été deux ans déserte, la place du marché au petit bétail présente l'animation d'antan. De très nombreux porcelets sont offerts dans les prix de 75 à 85 francs la paire.

La statistique communale compte 4 veaux, 17 moutons, 40 chèvres, 161 porcs et 113 porcelets.

Et quelle foule sous les arbres de la Promenade où le marché est abondant.

Un parterre de superbes chrysanthèmes occupe un angle au nord ; il nous fait penser à la belle fête de la Toussaint dont nous approchons ; chacun, à la pensée des morts, songe à l'embellissement du tertre funéraire, sous lequel repose l'un ou l'autre de nos chers disparus.

Sur la place entourant le kiosque, s'alignaient une cinquantaine de chars de légumes d'automne.

Gymnastique. — La Société de gymnastique de Bulle va commencer incessamment son travail pour sa première soirée de la saison d'hiver.

La reprise des répétitions aura lieu ce soir, vendredi, à 8 1/2 h.

Les jeunes gens intentionnés de faire partie de la Société sont priés

de se présenter à la halle de gymnastique, les mardi et vendredi de chaque semaine.

Le cours des pupilles recommencera ses leçons lundi soir prochain à 7 heures.

Prière de s'inscrire auprès de M. Louis Kolly, moniteur.

Soirée familière. — Après le Mœnnerchor c'est au tour du Football Club. Celui-ci organise donc sur dimanche prochain sa soirée familière-loto.

Il s'est assuré à cet effet l'harmonieux concours du Club des Mandolinistes de la ville, qui réglera le public de ses plus jolies productions.

Un charmant concert comme nos joyeuses *Cigales* ont le don de les donner, joint à la perspective de gagner un beau prix, attirera certainement un nombreux public dimanche à la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Invasion de moustiques.

— La chaleur inusitée qui se prolonge a comme conséquence désagréable une invasion de moustiques, très petits, mais dont les piqûres ne sont pas moins fort cuisantes. Cette pullulation de moustiques s'observe un peu partout en Suisse.

Au cinéma LUX.

— Le cinéma LUX annonce pour dimanche un film célèbre : *Les deux Gosses*. On connaît le roman de Décourcelle ainsi que les tribulations de *Tanfan* et de *Claudinet*, les petits héros de cette œuvre émouvante et profondément humaine. Aussi chacun voudra aller les voir revivre sur l'écran.

De ceux qui s'ennuient.

— Les cellules de notre château de Bulle n'ont vraiment pas le don de rendre le séjour agréable à leurs habitants. Ce matin, deux nouveaux détenus prenaient la fuite.

Leur disparition constatée immédiatement a mis sur pied les gendarmes qui, au bout d'un moment, ont réussi à mettre la main au collet de l'un des évadés, le nommé Schouwey ; le second, Schneider, court encore.

Chasse aux chamois.

— La chasse au plus intéressant des hôtes de nos Alpes a commencé ce matin, vendredi. Nombreux sont les nemrods aux aguets dans nos rochers abrupts. A l'heure où paraissent ces lignes, il est probable que plusieurs de ces agiles bestioles ont déjà succombé sous le plomb meurtrier des chasseurs.

Petite chronique.

— Jamais nous n'avons joui d'un aussi bel automne, d'un automne aussi chaud, aussi doux. Jamais on n'a eu autant de plaisir à se laisser vivre que par ces belles journées claires et ensoleillées. Mais, bon nombre de personnes, au lieu d'en jouir sans arrière-pensée, ne peuvent s'empêcher d'exprimer leurs craintes. Il fait trop beau pour la saison. Il fait surtout trop sec. Que deviendront nos sources et nos fontaines ? Il est vrai du moins que plusieurs de nos maisons de campagne commencent à manquer d'eau. Dans le Jura, et même ailleurs, il est bien des villages où la question de l'eau commence à préoccuper tout le monde ; les fontaines n'ont plus que des filets ; les ruisseaux sont taris. Quelle misère, quand il faut économiser l'eau ! Plaignons les ménagères et les propriétaires de bétail.

La question des fontaines et des sources mise à part, il fait beau parcourir aujourd'hui nos campagnes gruyériennes. On s'aperçoit à chaque pas qu'on est dans un pays riche, abondamment béni de la nature. Les arbres présentent, moins que d'habi-

tude, les belles teintes de l'automne ; en revanche, les prés sont encore verts. Les troupeaux paissent une herbe encore abondante.

La situation est moins gaie dans les villes et les centres industriels. Là, le chômage ne diminue pas. Ils sont nombreux les pères et mères de famille qui voient avec angoisse venir l'hiver. Peut-être ces chômeurs ne sont ils pas tous intéressants. Il en est qui auraient pu, dans les années d'abondance, mettre quelques sous de côté. Il n'en reste pas moins qu'il y aura l'hiver prochain bien des misères à secourir.

On nous écrit : Bénichons.

— *Réflexions d'un campagnard gruyérien.* — Par un arrêté pris il y a deux ans, nos autorités ont, d'un seul trait de plume, aboli le troisième jour de la bénichon. Pauvre bénichon, bouc émissaire de nos conseils, de quels maux ne te charge-t-on pas !

Pendant la guerre, on te privait de farine pour faire tes cucholes et tes beignets, on t'étrangla, et lorsque tu revins, tu avais la grippe ; bien vite les autorités te repoussèrent et, plus tard, vilaine, tu revins en nous apportant la fièvre aphteuse.

Il est vrai, tu es maudite de ceux qui font nos lois toi, seul plaisir du village, toi, qui ramènes à la table de famille ceux qui sont absents et qui aiment les saines récréations ; mais tu es vieille et fille de paysan, voilà pourquoi tu es si vite repoussée.

Inoffensives les fêtes de tir, où viennent gens de tous les coins du pays, inoffensives les kermesses tumultueuses où toute la population d'une contrée vient goûter des plaisirs au profit d'une vogue œuvre de charité, inoffensifs dans nos villes les bals qui se donnent presque chaque dimanche pendant les soirées d'hiver ; mais toi, vieille bénichon, souvenir de nos ancêtres, tu es encore mise de côté, parce que tu ne sers qu'aux grossiers plaisirs du campagnard.

Examinons bien sérieusement la question, et n'est il pas de toute évidence que les petits rassemblements de la bénichon du village sont beaucoup moins dangereux que toutes les assemblées que nous venons de citer ?

Pourquoi donc cette mesure exceptionnelle et vexatoire au suprême degré ? Pourquoi autoriser kermesses, bals et toutes autres fêtes, et rogner le plus possible cette vieille tradition, seule réjouissance de nos paysans ? Les amendes effacent elles le péché ? Toutes ces tracasseries paraissent indignes d'un gouvernement respectueux de la liberté de son peuple. L. C.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La mévente du fromage.

D'après le *Journal suisse des artisans*, les producteurs de fromages sont très inquiets, leurs caves étant restées pleines depuis l'an dernier. Le syndicat des fabricants, qui possède le monopole de l'exportation, ne veut pas écouler ses produits au prix du jour ; mais il devra s'y résoudre, en entamant sa réserve de 85 millions de francs. Espérons que les consommateurs suisses ne seront pas laissés de côté.

Le renchérissement artificiel du beurre.

Huber et Cie à Gossau contestent, dans une communication à la presse, l'assertion de l'Office fédéral de l'alimentation, suivant laquelle l'Office du lait ne prélève sur l'importation du beurre qu'un bénéfice de 50 centimes par kilo, soit de 5,000 fr. par wagon. Ils croient pouvoir établir, à l'aide de factures, que le bénéfice réalisé est d'un franc par kilo, dix mille francs par wagon ou, au total, 4 millions par an.

Le prix du lait.

La commission de l'alimentation a ratifié en principe l'accord qui résulte des discussions qui ont eu lieu entre l'Office fédéral de l'alimentation et les producteurs. D'après cet accord, la Confédération prendrait à sa charge une partie des frais, de sorte qu'une augmentation du prix du lait n'interviendrait pas. L'accord prévu sera conclu jusqu'en mai 1922.

†
Madame Mélanie BOSSON-PASQUIER, à Riaz ; Monsieur et Madame François BOSSON et leurs enfants, à Bulle ; Madame et Monsieur Louis KOLLY, à Bulle ; Mademoiselle Marthe BOSSON, à Riaz ; Révéla Sœur Marie-Madeleine, à Estavayer ; Rde Sœur Marie-Mélanie, à Ingenbohl ; Monsieur Ignace BOSSON à Riaz ; Madame Marie FASEL-BOSSON, à Fribourg, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Alfred BOSSON

leur cher époux, père, beau-père, grand-père et parent, décédé subitement à Riaz, à l'âge de 62 ans.

Priez pour lui !

L'ensevelissement a eu lieu à Riaz ce matin.

†
Madame Victor NÆF et ses enfants, Victor, Maria, à Bulle, ainsi que la parenté à Wieser, Soleure, Olten et Lausanne, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR
Victor NÆF

leur cher époux, père et parent, décédé le 20 octobre, à l'âge de 59 ans, après une courte maladie, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu dimanche, 23 octobre, à 3 heures de l'après-midi.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
L'ESPÉRANCE
Société de chant religieux, à Bulle
a le regret de faire part à ses membres honoraires, actifs et passifs du décès de

MONSIEUR
Victor NÆF, père

Membre d'honneur

et membre actif de la Société depuis 1885.
L'ensevelissement aura lieu dimanche, 23 octobre, à 3 heures de l'après midi.

LE COMITÉ

†
La Société de Chant
CHORALE DE BULLE
a le regret de faire part de la perte cruelle qu'elle éprouve par le décès de

Monsieur Victor NÆF

Membre d'honneur et actif depuis une trentaine d'années.

La Société participera en corps à l'ensevelissement qui aura lieu dimanche, 23 octobre, à 3 h. de l'après midi.

Une bonne santé est le bien le plus précieux

Une tasse d'Ovo m'ultine prise à déjeuner ou le soir constitue un adjuvant et fortifiant idéal.

En vente partout en boîtes de fr. 3 et 5.50.
Dr A. WANDER S.A., BERNE

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVECNA 1911 GENEVE

Avis aux agriculteurs !

Nous avons l'avantage d'aviser notre ancienne et nombreuse clientèle que, dès ce jour, nous vendons comme avant la guerre les

Engrais de St-Gobain.

Leur renommée n'étant plus à faire, toute réclame devient inutile. Ils sont, du reste, connus et appréciés de tous les agriculteurs qui les ont expérimentés.

Seul vendeur pour la région.

Téléph. 90 et 123.

F. DROUX, BULLE.

-- Grande salle de l'Hôtel de Ville, Bulle --
DIMANCHE 23 OCTOBRE 1921, à 8 h. du soir

Soirée familiale - Concert

organisée par le

Football-Club Bulle

avec le concours du

Club Mandolinistes „Les Cigales“.

NOMBREUSES PRODUCTIONS — Invitation cordiale.

SAVON SUNLIGHT

Voilà mon savon depuis qu'il existe. Je l'emploie pour tout: le linge blanc, les couleurs, ainsi que pour tout nettoyage exigeant un savon pur.

Faites de même!

Vous en retirerez un avantage durable et allégerez votre travail.

SAVONNERIE SUNLIGHT. OLTEN.



CABINET DENTAIRE H. DOUSSE

Chirurgien-dentiste

— BULLE —

reçoit de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

A Châtel St Denis, le lundi, reçoit de 10 à 12 heures et de 2 à 5 heures

RECROTZON du Bry.

Dimanche 23 octobre 1921

Musique donnée par la **fanfare de Vuisternens.**

Invitation cordiale.

CHASSE AU CHAMOIS

Fusils et Carabines „Mayor“ de grande précision, fabriquées et réglées par nous mêmes, depuis Fr. 100.—.

Cartouches fraîches 1^{re} qualité, tous calibres: 9, 3, 72, 9, 3 normal 10, 4, 450 400, 9 mm. Mannlicher.

Maison „MAYOR“

Armurier spécialiste fabricant

— FRIBOURG —

Mêmes maisons à LAUSANNE et MONTREUX.

CINÉMA LUX

3 h DIMANCHE 23 Octobre 8 h.

ACTUALITÉS

LES DEUX GOSSES

Grand drame populaire d'après le célèbre roman de Désourcelles.

FOURRIRE

Jeune fille. cherche place

chez bonne couturière pour se perfectionner. S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 3359 B

Jeune fille

sa haut cuire, coudre ainsi que soigner les enfants

cherche place

dans bonne famille. S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 3317 B.

A vendre

quelques chars de regains. S'adresser à la Pinte des Vernes, à Pringy.

A vendre

15 à 20.000 pieds de foin et regain 1^{re} qualité, à proximité de la gare de la laiterie; bel emplacement pour 20 têtes de bétail S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 3352 B.

La soussignée, munie d'un premier diplôme, à l'avantage d'informer le public qu'elle s'est installée

COUTURIÈRE

au RUSSALET, Bulle. Elle se recommande pour tous travaux concernant son état. José DENIERRE.

On cherche

pour grand domaine près DIJON, un vacher et un domestique à l'année S'adresser à E. Graf, à Clarens (Vaud).

MONUMENT

noir (colonne) à vendre d'occasion. S'adresser à M. della Chiesa, à Marsens.

Jeune homme

18 ans, bien au courant des travaux de la campagne et des soins du bétail, cherche place dans bonne famille. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 3349 B.

Location de montagne

Le lundi 24 octobre, de 2 à 3 heures de l'après-midi, dans une salle particulière de l'Auberge de l'Etoile, à CHARMEY, le soussigné exposera en location, par voie de mises publiques, pour le terme de 3 à 6 ans, la Grosse-Vère.

Entrée en jouissance en 1922.

Le propriétaire: Joseph CHAPPALLEY.



Recommandé par MM. les médecins contre la **névrosité**, pauvreté du sang, aménie, migraine, manque d'appétit, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la **neurasthénie** sous toutes ses formes, épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs. Remède fort et le plus intensif de tout le système nerveux. **Avertissement!** Refusez les imitations de moindres valeurs et les produits offerts en remplacement et exigez expressément le « Nervosan », avec marque déposée reproduite ci-dessus. — Dépôt à Bulle, Pharmacie P. Gavin. 2200

Vente ou location d'immeubles par soumission

M. Jean-Baptiste MURITH, à la Béroutaz,rière Epagny, met en vente ou en location, en bloc ou séparément, les immeubles qu'il possède à Gruyères.

Les soumissions seront reçues au bureau du notaire Henri PASQUIER à Bulle, jusqu'au 10 novembre prochain.

Vente de domaines en soumission.

Le soussigné met en vente, par voie de soumission, les immeubles ci-après désignés:

- 1^{er} lot. Commune de Farvagoy, 6 poses;
- 2^{me} lot. Commune de Vuisternens en Ogoz (Fin du Grand-Plan), 5 poses.
- 3^{me} lot. Commune de Vuisternens en Ogoz, maison d'habitation, grange et écurie, 9 poses 278 perches.

On peut soumissionner en bloc ou par lot séparément. Le soussigné sera à la disposition des intéressés, pour voir les lots, le lundi 31 octobre 1921.

Les soumissions sont à adresser jusqu'au 5 novembre 1921.

SAVARY Félix, BROCC.

QUI ?

prêterait 1500.— à 1800.— fr. contre bonnes garanties à jeune homme de la contrée? Intérêts suivant convenance. Ecrire à Publicitas Bulle sous P. 3361 B.

Cuisinière

Une personne d'un certain âge demande place dans petite famille pour le 15 novembre. S'adresser sous chiffres P. 12332 F. à Publicitas Fribourg.

Jeune fille cherche place

dans famille pour aider à tous travaux. S'adres. à Publicitas Bulle, sous P. 3338 B.

Le soussigné avise l'honorable public de

PRINGY

et des environs qu'il vient d'ouvrir un magasin

d'épicerie - mercerie et débit de pain

Par de bonnes marchandises et des prix modérés, j'espère mériter la confiance du public.

Louis MURITH, Pringy.

ATTENTION!

Vient d'arriver un beau choix de socques de bonne qualité et à des prix très avantageux.

Marcel BOVIGNY, cordon, Vaulruz.

Chaussures sur mesures, réparations. Attaches en cuir et en fil, graisse, cirage. Se recommande.

A VENDRE

800 kg. de betteraves fourragères.

S'adr. à Publicitas Bulle, sous P 3319 B.

Ce n'est pas un miracle

mais un fait véritable que le Congo, crème de chaussures, donne aux chaussures un brillant sans pareil, grâce aux matières premières dont il est composé. C'est un produit inégalable.

On cherche une fille

forte et sérieuse, pour la campagne. S'adresser à Publicitas S.A. Bulle, sous P 3277 B.

Baume St-Jacques

de C. Trautmann, phar., Bâle. Prix, fr. 1.75

Spécifique vulnératoire pour toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, piqûres, dartres. Se trouve dans toutes les pharmacies. — Dépôt général: Phar. St Jacques, Bâle.

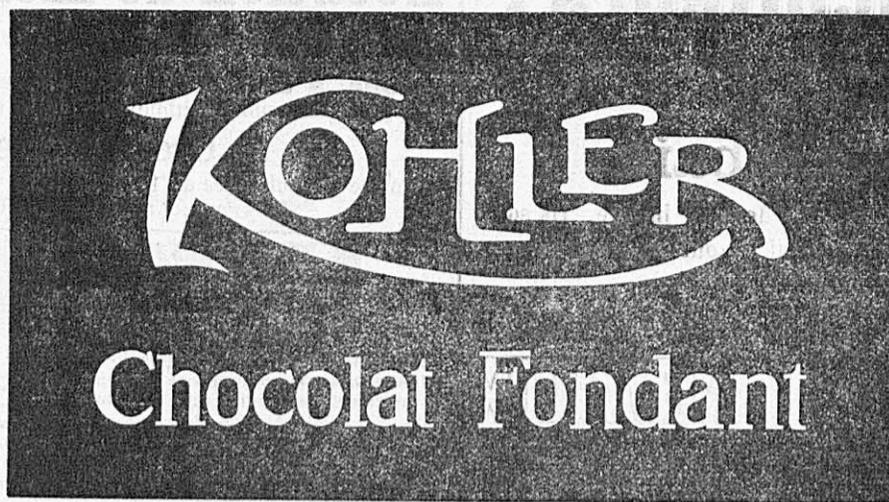
Eau-de-vie de fruits

première qual. 2^o à fr 2.50 le litre. Envoi depuis 5 litres, contre remboursement.

W. RUEGGER, Distillerie Hergiswil. (Nidwald.)

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 23 octobre. Pharmacie BARRAS



KOHLER
Chocolat Fondant

ACCORDÉONS
Marque « Berna »



Modèles de tous genres, jusqu'à 180 basses, à prix modérés. Facilité de paiement.
Essayez et demandez catalogue gratuit N° 123.
Manufacture d'Accordéons
W. Bestgen, fils, Berne.
Maison spéciale, la plus importante en Suisse, fondée en 1871.

On prendrait
trois vaches en hivernage.
Bons soins.
S'adres. à Publicitas, Bulle.

Société Electrique de Bulle.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le **samedi 22 octobre 1921, à 5 heures, à l'Hôtel de Ville de Bulle.**

TRACTANDA :

1. Rapport du Conseil d'administration et des commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1920-1921 ;
2. Approbation des Comptes et décharge au Conseil d'Administration et aux commissaires-vérificateurs. Fixation du dividende ;
3. Nomination d'un membre du Conseil d'administration, des commissaires-vérificateurs et de leur suppléant ;
4. Propositions individuelles.

Le bilan, le compte de Profits et Pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs sont déposés dès maintenant au bureau de la Société, où Messieurs les actionnaires peuvent en prendre connaissance.

Les cartes d'admission à l'assemblée seront délivrées jusqu'au 21 octobre, contre dépôt des actions, au siège social.

Bulle, le 7 octobre 1921.

Le Conseil d'administration.



Lessive Schuler
à base
d'ammoniaque et
de térébenthine.

Le jugement
porté par toutes les classes de la société sur la poudre de lessive **Blanca** dit : produit de tout premier ordre, indispensable dans chaque ménage.

BUREAU D'AFFAIRES

C. DUVANEL, à BULLE

Affaires immobilières. — Gérances d'immeubles et de fortunes. — Renseignements.
Recouvrements. — Encaissements.
— CONDITIONS AVANTAGEUSES —

Transports par Camions

en tous genres, à prix très avantageux.

G. Jenny, méc., Farvagny.

P. 12153 F.

Téléphone N° 11.

VINS blancs et rouges

Vins fins. - Grenage. - Malaga à très bon marché.
Se recommande.

Juan Moreno, Bulle

(à côté de l'Hôtel de l'Ecu).

CHAUSSURES

Au Magasin de E. MARMILLOD-GEX

Téléphone N° 10. Succ. de Ch. MAYER Téléphones N° 10.
Places : UNION et CHEVAL-BLANC

il sera mis en vente jusqu'au 15 novembre une grande quantité de

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

à des prix exceptionnellement bas.

Grand assortiment dans tous les ARTICLES D'HIVER, tels que : **Chaussons** feutre et velours, galochés et non galochés, **socques** boxcalf et ordinaires, doublées et non doublées, au dernier prix du jour.
Souliers cuir doublés chaud pour Enfants, Dames et Messieurs.

Fournitures. 5% d'escompte. Réparations.

Santé et vigueur retrouvées et conservées par une cure du dépuratif laxatif

Salsepareille Model

En bouteilles de 5 fr., 7,50 fr. et 12 fr. — à Bulle : Pharmacie Gavin ou Pharmacie Centrale Madliener-Gavin, rue du Mont Blanc, 9. GENEVE.

La Triperie du Syndicat de la Boucherie de Genève

Rue de Hesse, 6, GENEVE
offre jusqu'à disponibilité :

Tête de bœuf, sans langue ni cervelle	la livre	Fr. 0.40
Milieu de tête (joue) sans nuque, ni museau	»	» 0.80
Langue de bœuf, sans gorge, fraîche	»	» 2.50
» » sans gorge, salée	»	» 2.50
Cœur de bœuf	»	» 1.—
Tripes cuites	»	» 1.50
Tripes crues	»	» 1.25
Fraise de veau cuite (ventre)	»	» 1.—

Franco Genève, envois par colis postaux de 5 à 15 kg., ou par voie ferrée contre remboursement.
Télégrammes : TRIPERIESYNDICAT, GENEVE. — Téléphone 40-62 Stand.
Se recommande. La Direction.

Vente aux enchères.

Le **samedi 22 octobre** prochain, dès 2 heures de l'après-midi, la **Direction des Travaux de la Jagne** fera vendre, par voie d'enchères, à son **Dépôt de matériel de Broc-fabrique**, un lot de **lits complets en fer, tables et bancs, fourneaux et matériel divers.**

On demande
à l'Hôtel de Ville de Château-d'Oex,
une cuisinière
active et propre, sachant faire une bonne cuisine bourgeoise.
Acresser les offres et références à M. J. Saugy Dupertuis.